



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes

BENIN Tel : 229 312126 BURKINA FASO Tel : 226 308773 COTE D'IVOIRE Tel : 225 20326685 GUINEE BISSAU Tel : 225 20326686 MALI Tel : 223 232354 NIGER Tel : 227 736692 SENEGAL Tel : 221 8211518 TOGO Tel : 228 212305

AVIS N° 42 - 2015 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

UNIWAX CI

Conformément à l'article 1711 des "Règles de Négociation, d'Admission et de Radiation de la Cote", la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la Société UNIWAX procédera au fractionnement de ses actions (symbole : UNXC).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **jeudi 30 avril 2015** ;
- le rapport de fractionnement est de **cinq (5) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passe de **5 000 FCFA à 1 000 FCFA** ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passe de **750 000 à 3 750 000** ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **mercredi 29 avril 2015**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 15 avril 2015

Le Directeur Général,




Edoh Kossi AMENOUVE